

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

REUNION DU 8 juin 2009 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, vice-président,
- M. Bertrand PANCHER, député de la Meuse,
- M. Roland CORRIER, conseiller général de la Meuse,
- MM. Antoine ALLEMEERSCH et Michel BROCARD, conseillers généraux de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Jean-François MUEL, maire de Ligny en Barrois,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Luc DEBOURDEAU, MEDEF,
- M. Marc DESCHAMPS, représentant des personnalités qualifiées,
- M. Pierre FORBES, ANDRA,
- M. Alain THIZON, division ASN,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Laetitia COLON, CLIS,
- Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient excusés :

- Mme Nelly JAQUET, conseillère régionale de Lorraine,
- MM. Jean-Louis CANOVA et Daniel RUHLAND, conseillers généraux de la Meuse,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- M. Henri FRANCOIS, maire de Saudron,
- M. Jean-François FONTAINE, maire de Gillaumé,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt le Château,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Jean-Marc FLEURY, AEMHM,
- Mme Corinne FRANCOIS, CDR 55,
- M. René MARTIN, Association Archéologie et Sciences naturelles,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales.

Etait représenté :

- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller général de la Haute-Marne.

M. FERNBACH rappelle que M. BATAILLE a remis sa démission aux Présidents des Conseils Généraux de la Meuse et de la Haute-Marne, et qu'il assure la suppléance en attendant la désignation d'un nouveau Président.

1) Approbation des PV des CA des 6 mars et 9 avril 2009

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration des 6 mars et 9 avril 2009 sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2) Projet de Lettre du CLIS

M. FERNBACH présente le projet préparé par la commission « communication », qui comprend un éditorial qu'il a rédigé, fait le point sur l'actualité et les activités du CLIS et met à disposition les informations concernant la démarche mise en œuvre par l'ANDRA afin de déterminer les zones d'intérêt pour une reconnaissance approfondie (ZIRA).

Le projet, sous réserve de quelques corrections, est adopté à l'unanimité. La Lettre sera diffusée au cours de la première quinzaine de juillet.

M. PANCHER estime que le CLIS doit agir rapidement et doit s'appuyer sur des professionnels de la communication, notamment pour enquêter auprès de la population, connaître les attentes et les questionnements. Pour M. ALLEMEERSCH, les gens favorables ne s'expriment que très peu. De son côté, M. FERNBACH rappelle que les membres du CLIS doivent être les premiers relais de l'information, ce que confirment MM. COUDRY et DESCHAMPS, qui ont souvent l'occasion d'évoquer le sujet devant des entrepreneurs ou des étudiants.

3) Préparation de l'AG du 29 juin

M. FERNBACH précise qu'il est nécessaire de réunir une AG avant la fin du premier trimestre afin de procéder à l'adoption des rapports moral et financier et à la présentation du rapport du commissaire aux comptes (ce qui n'a pu être fait lors de la dernière AG faute de quorum).

Il propose que la réunion ait lieu le lundi 29 juin, à 18h00, à la salle des Fêtes de Poissons avec un buffet, et que l'ordre du jour comprenne également une intervention de l'ANDRA pour présenter les ZIRA et les raisons de leur choix.

Les membres du CA approuvent cette proposition et décident d'ouvrir la réunion à la presse et au public.

4) Avancement des travaux des commissions

- « communication » : trois réunions qui ont permis de faire paraître le 7 juin un encart dans la presse régionale et de préparer le projet de Lettre du CLIS présenté en séance.

- « localisation » : deux réunions et une à venir. L'ANDRA a présenté sa démarche amenant au choix des ZIRA et la prochaine réunion doit être l'occasion pour les membres de donner leur avis sur ces choix. En tant que rapporteur, M. DESCHAMPS constate que les discussions ont plus porté sur les contraintes sociologiques et écologiques que sur les critères géologiques. En ce qui concerne la localisation, M. FORBES confirme que la construction est plus coûteuse si la couche est plus profonde, mais que cela ne doit pas être un critère d'exclusion.

- « réversibilité » : une réunion et une à venir. Les premiers échanges vont déboucher sur une liste de questions techniques qui sera arrêtée lors de la prochaine réunion et adressée à l'ANDRA. Certains points nécessiteront certainement l'intervention d'experts extérieurs. M. CORRIER rappelle par ailleurs que l'ANDRA organise un colloque sur la réversibilité du 17 au 19 juin à Nancy. Une douzaine de membres du CLIS sont inscrits.

- « environnement et santé » : une réunion qui a porté principalement sur les rayonnements (causes, mesures...) et leurs effets. La commission propose que des éléments d'information sur ce sujet soit diffusés via la Lettre du CLIS. Les prochaines réflexions porteront sur l'impact sur l'environnement du chantier de construction d'un centre de stockage s'il devait être décidé, et les nuisances qu'il occasionnerait. M. CORRIER souhaite également que la question de l'état de référence sanitaire soit à nouveau posée.

5) Délégations au Vice-Président et au Trésorier

Les membres du CA autorisent MM. FERNBACH, Vice-Président, et ALLEMEERSCH, Trésorier, à disposer de la signature pour le compte bancaire ouvert par le CLIS à la Caisse des Dépôts. Ils autorisent également M. FERNBACH à engager le CLIS vis à vis des tiers, jusqu'à désignation d'un nouveau Président.

6) Questions diverses

- M. CORRIER s'interroge sur les relations entre le CLIS et l'Association Nationale des Commissions Locales d'Information (ANCLI), CLI existantes auprès des Installations Nucléaires de Base. M. FERNBACH rappelle que les relations entre le CLIS et l'ANCLI n'ont pas toujours été excellentes mais que cela peut être intéressant de rester adhérent pour profiter de certaines formations.

Le CA décide, à l'unanimité moins une abstention, de renouveler l'adhésion du CLIS à l'ANCLI pour 2009 (pour un montant de 1000 €) et de désigner pour le représenter MM. CORRIER et COUDRY comme titulaires et MM. FERNBACH et MUEL comme suppléants.

- M. FERNBACH indique qu'une délégation suisse (élus fédéraux) se rendra à Bure le 12 août pour visiter le laboratoire et souhaite rencontrer à cette occasion des membres du CLIS. Les membres du CA seront sollicités afin de connaître leur disponibilité à cette date.

A Bure, le 19/10/09

Le Vice-Président du Comité,

Robert FERNBACH

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fernbach', written over a horizontal line.